

Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

Rapport d'activités 2006

Table des matières

Présentation de la FOHM.....	3
Mot du Président.....	4
Mot de la Directrice	5
Plan d'action 2006.....	6
La vie associative.....	7
Les dossiers de l'année.....	10
Les services aux membres.....	13
Les services aux locataires	15
Les nouveaux membres en 2006	17
Les membres actifs	18
Les membres associés.....	20

Présentation de la FOHM

Au 31 décembre 2006, la FOHM comptait 97 membres OSBL (actifs) et 40 membres partenaires (associés) répartis sur l'île de Montréal. Nous représentons alors plus de 5 000 unités de logements.

En plus de faire la promotion des OSBL d'habitation et de la représentation politique, la FOHM offre des services de gestion administrative, financière, immobilière et sociale ainsi qu'un service d'achats groupés à plusieurs de ses membres. À cela s'ajoute la gestion des six maisons appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), totalisant 197 unités.

Tels que définis dans ses lettres patentes, les objectifs de la Fédération sont de :

- Regrouper les OSBL-H poursuivant des fins reliées à fournir du logement à loyer modique aux personnes seules et nécessiteuses habitant l'île de Montréal.
- Favoriser la mise sur pied de nouveaux organismes sans but lucratif poursuivant les mêmes objectifs.
- Développer des services pour faciliter la gestion de ces organismes.
- Favoriser la mise sur pied d'ateliers de formation ayant pour objectif la prise en charge.
- Fournir du logement à loyer modique aux personnes défavorisées de l'île de Montréal.
- Fournir à ses locataires et aux locataires des corporations membres, des services d'aide personnelle, de soutien et de formation destinés à les rendre plus autonomes.
- Faciliter la prise en charge individuelle et collective des locataires.
- Promouvoir l'avancement de l'éducation et de la connaissance dans le domaine de la gestion et du développement des OSBL d'Habitation.
- Susciter, favoriser et soutenir la recherche et proposer des voies d'étude dans le domaine des pratiques des organismes d'habitation sans but lucratif.

Mot du Président

L'année 2006, comme tous les ans à la FOHM, fut remplie de différentes activités, rebondissements inattendus et avancées dans le domaine du logement social. A l'instar de l'année dernière, le dossier du Cadre sur le soutien communautaire a fait l'objet de négociations et d'une rencontre avec le comité interministériel. Ce dossier et celui de la certification des OSBL-H pour personnes âgées nous ont poussés à maintenir un rythme de rencontre avec les groupes. Ce volet de la vie associative nous permet de mieux nous acquitter de notre rôle de représentants des groupes.

On ne peut passer à côté d'un événement d'importance : le Colloque sur le soutien communautaire organisé par le RQOH, notre regroupement provincial. La FOHM s'est bien impliquée dans l'organisation et durant la journée. L'événement fut une réussite, apprécié par les participantEs.

Un autre dossier d'importance cette année fut le dossier des assurances. Depuis la fondation du RQOH, l'idée d'une assurance dédiée aux OSBL-H pour l'ensemble du Québec est sur la table. Étant donné les enjeux importants pour les fédérations et les membres, les négociations entre nous et les différents acteurs d'assurance ne peuvent se faire aussi rapidement.

Toujours dans le thème des services à offrir et de la vie associative de la FOHM, nous espérons voir d'autres consultations et formations dans l'année à venir. Non seulement dans le dossier de soutien communautaire en logement et de la certification des résidences, mais aussi des enjeux avec la Ville de Montréal au niveau du développement et en rapport avec le suivi des projets en exploitation.

Tout ce travail ne serait possible sans l'appui inconditionnel de l'équipe de la FOHM et sans l'engagement de tous ses membres. Les membres du CA font le lien entre le membership et l'équipe, mais nous devons avouer que les travailleurEs y sont pour beaucoup. Je tiens donc à remercier chacunE, non seulement pour son travail, mais également pour sa compréhension de la mission de la FOHM et la manière dont il et elle la traduit en actions pour le bénéfice des membres.

Cette année est ma dernière au sein du CA de la FOHM. Je crois que cela fait plus de 3 mandats (6 ans) que j'occupe un poste : J'ai travaillé avec 4 directeurEs et 2 présidentEs. Nous avons vu des changements au CA mais un fait demeure : la passion et le dévouement pour les OSBL-H et leurs locataires. La FOHM fêtera ses 20 ans en 2007 et j'ai été membre fondateur en 1987, le temps semble passer si vite... Nous avons bâti des habitations, nous avons bâti le concept du soutien communautaire en logement. Nous avons tant de choses, toujours ensemble et toujours vers le même but. Je suis fier de nos accomplissements. Je suis fier de la FOHM.

Bon anniversaire!

John Johnston

Mot de la Directrice

Je tiens à dire merci au gouvernement pour m'avoir donné l'occasion de vous rencontrer de façon aussi régulière. En effet, les multiples changements ou réformes mis en place par le gouvernement (certification des résidences pour aînéEs, Cadre national sur le soutien communautaire en logement social, plan de transformation en santé mentale, etc.) m'ont permis de mieux connaître les différents intérêts des groupes qui composent la FOHM...

Je me dois également de souligner la contribution de l'ensemble des travailleurEs de la FOHM. Cette implication est un apport important de notre capacité à répondre à un des premiers objectifs de la fédération soit celui de soutenir les groupes membres.

Malheureusement pour la Fédération, 2006 signifie le départ d'un membre qui a, de par son implication, apporté beaucoup à la Fédération. John Johnston nous quittera après six ans de présence soutenue au conseil d'administration. Ses qualités d'administrateur nous manqueront sûrement. Nous ne pouvons que souligner sa très grande disponibilité et son expertise au niveau du milieu de l'habitation, milieu qu'il a lui-même contribué à développer. John, nous te disons un grand merci pour ton implication et ta générosité et te souhaitons bonne route!

Mon mandat de représentation et de concertation a pu s'intensifier via la consolidation du poste d'agent de liaison et de communications de la FOHM. Ce poste vient directement soutenir mon travail au niveau de la transmission des informations.

En résumé, l'année passée a été pour moi une année de rencontres avec les groupes, me permettant de mieux vous connaître et de mieux saisir les réalités qui entourent les groupes.

Le rapport d'activités 2006 témoignera des nombreux dossiers que la FOHM a su mener, et ce, grâce à votre implication.

Bonne lecture,

Claudine Laurin

Plan d'action 2006

Notre plan d'action 2006 avait pour cibles quatre objectifs spécifiques :

La première cible concernait tout notre volet regroupement des OSBL-H et proposait les actions suivantes :

1. Augmenter la connaissance et la visibilité de la FOHM auprès des OSBL en développement. Ayant comme résultat la diffusion du matériel promotionnel de la FOHM aux OSBL en développement.
2. Établir une liste des OSBL de l'ensemble de l'île de Montréal ayant comme objectif une connaissance de l'ensemble du milieu de l'habitation de Montréal.
3. Prises de contacts avec les nouveaux OSBL avec un objectif d'augmenter notre membership de 30%.
4. Mise sur pied d'un comité de travail sur les règlements généraux dans un objectif permettre à l'ensemble des composantes de la FOHM de jouer un rôle actif au sein de la Fédération.

On comprendra que la réflexion entraînée par la refonte des règlements généraux entre autre l'item sur la définition du membership et d'autres dossiers comme le cadre sur le soutien communautaire, le plan de formation en élaboration a fait en sorte de retarder l'élaboration d'un document promotionnel. Ce dossier devra donc revenir l'année prochaine.

La FOHM a par ailleurs, depuis 2006, une liste des OSBL d'habitation sur l'île de Montréal. Il ne nous restera qu'à la maintenir à jour. C'est d'ailleurs par cet outil que nous arrivons à établir la représentativité du membership de la Fédération.

Nous avons augmenté ce dernier de plus de 37 membres cette année. Au 31 décembre 2005, la FOHM représentait que 29% des unités de logements alors que pour 2006, nous représentons plus de 45,42% des unités. C'est une augmentation de 16,42%. Le recrutement d'OSBL-H jumelé à une vie associative active contribue à faire de la Fédération un acteur incontournable au niveau du logement.

Le conseil d'administration a mis sur pied en octobre 2005 un comité de travail sur la refonte des règlements généraux. Le comité a déposé ses travaux pour fins de discussion au CA en décembre 2006. L'adoption et l'entrée en vigueur des nouveaux règlements devraient donc se retrouver au calendrier de l'assemblée générale de 2007.

La vie associative

La deuxième cible concernait tout le développement des activités de la vie associative. Trois grandes actions étaient prévues à ce chapitre :

1. Élaboration d'un plan de communication dans lequel nous retrouverions, entre autre, la participation des membres dans l'édition du FOHM'VOIR, le bulletin trimestriel de la Fédé. La vulgarisation et la transmission d'informations aux OSBL-H afin de les soutenir dans la lecture des enjeux les concernant.
2. Organisation de rencontres de type déjeuner-causerie sur les différents enjeux de développement ou encore sur l'exploitation des programmes. Ce volet visait également à développer une position commune sur certains enjeux et sur le développement des OSBL. Nous nous engageons à organiser deux échanges.
3. Nous avons également un point particulier touchant la formation. Nous avons comme objectif d'élaborer et de dispenser au minimum trois formations.

La maquette du FOHM'VOIR a été revisitée afin de rejoindre davantage le format d'un bulletin.

Nous avons édité quatre numéros du FOHM'VOIR pour l'année 2006 dans lesquelles nous retrouvons la participation de trois groupes sur les sujets suivants : Un premier article concernait le certificat de conformité et l'autonomie des groupes, le second portait sur la poursuite d'Accès-Logis tandis que le troisième traitait de l'approche de soutien communautaire et la réduction des méfaits en OSBL d'habitation.

Nous avons également parlé autant des dossiers dont les enjeux se situent au niveau du développement et de l'administration :

- ✓ Le nouveau rôle d'évaluation et l'augmentation des taxes municipales,
- ✓ Le développement et le maintien des biens collectifs (par exemple le dossier de Rivière des Prairies),
- ✓ Les paramètres financiers de l'aide de la SCHL pour le programme 56.1,
- ✓ La certification obligatoire pour les OSBL-H pour personnes âgées.

Ou encore des dossiers touchant les interfaces avec d'autres partenaires :

- ✓ L'habitation et le virage milieu (le dossier des ressources intermédiaires – RI),
- ✓ Le plan de transformation en santé mentale,
- ✓ Le dossier de l'habitation dans la Politique en itinérance du RSIQ (Réseau de solidarité itinérance Québec),
- ✓ L'absence des OSBL-H dans les forums régionaux santé/habitation,
- ✓ La recherche du LAREPPS sur les passerelles.



Pour terminer, tout le dossier concernant le soutien communautaire et ses interventions propres (mobilisation).

Nous pouvons affirmer que nous avons largement atteint nos objectifs en ce qui trait au bulletin de liaison de par son contenu et les collaborations que nous avons obtenues de la part des membres.

En ce qui a trait à la vulgarisation des informations, nous croyons avoir également atteint notre objectif. En plus du FOHM'VOIR, nous avons produits certains documents de vulgarisation sur différents sujets exemple: Cadre national sur le soutien communautaire en logement social, certification obligatoire des résidences pour personnes âgées, profil clientèle pour personnes âgées, etc.

Au niveau du *Cadre national sur le soutien communautaire en logement social*, certains groupes ont demandé à ce qu'un document de vulgarisation soit produit à l'intention des locataires. Nous avons alors édité un bulletin et avons, à la demande, présenté ce dernier aux conseils d'administration et aux locataires. Plus d'une dizaine de groupes se sont adressés à nous. La position défendue par la FOHM lors de la consultation sur le Cadre a été largement bonifiée par les rencontres et les échanges avec les locataires.

Nous avons également priorisé deux rencontres d'échanges entre les groupes. L'objectif de ces rencontres était de donner l'occasion aux groupes de s'approprier les différents enjeux qui les concernent tout en leur donnant l'occasion d'échanger entre eux sur leurs réalités.

Étant une fédération non-homogène, nous avons priorisé des rencontres par groupes d'intérêt :

Une première rencontre en janvier 2006 : Désinstitutionnalisation en santé mentale

Une rencontre avec le CSSS Ouest-de-l'île, le C.H. Louis-Hyppolyte-Lafontaine et les groupes s'intéressants davantage à la santé mentale. Le CSSS et le Centre hospitalier ont présenté aux groupes comment ils entendent articuler la transformation des services en santé mentale, surtout en ce qui concerne la fermeture de plus de 2 000 places en ressources intermédiaires (RI) et en ressources de type familiales (RTF).

Pour les groupes présents, se fut une excellente occasion de mettre sur la table leurs incapacités à répondre aux pressions qu'une telle transformation va mettre sur les OSBL-H et leur incapacité de répondre aux besoins immédiats. Les groupes ont également nommé leurs inquiétudes vis-à-vis du transfert de responsabilité du système de santé et la crainte que l'on assiste encore à une déresponsabilisation de ce dernier, laissant encore les personnes sans services.

Une deuxième rencontre en septembre 2006 : Les difficultés des OSBL-PAPA

Un déjeuner-causerie a été organisé le 12 septembre 2006. Les orientations de l'Agence de santé et le non investissement en maintien à domicile ont fait grandement ressortir

les difficultés qu'avait le réseau à répondre aux nombreuses demandes et besoins des personnes âgées.

La recherche sur les passerelles, présentée en 2006, laissait également entrevoir les difficultés que pouvaient et pourraient rencontrer les OSBL personnes âgées.

Cette recherche soulignait, entre autre, que l'on ne devrait pas fermer de lits mais qu'il en manquait plus de 2 000.

De plus, certains OSBL rencontraient également plusieurs autres difficultés. Que celles-ci soient d'ordre financier, de location, d'incapacité de rentabiliser certains services ou encore de manque de collaboration avec d'autres partenaires. Nous avons donc décidé d'entreprendre un mini bilan de santé et besoins des organismes d'habitation pour personnes âgées. De cette rencontre se sont dégagées des actions qui ont bonifié notre plan de travail, dont le besoin d'une formation sur le profil clientèle et le fonctionnement du réseau. Au mois de novembre 2006, M. Iréné Saint-Jean, travailleur social qui évalue les besoins des personnes âgées via la grille d'évaluation multi-clientèle Iso-Smaf, est venu faire une présentation aux groupes et répondre aux nombreuses questions de ces derniers. Cela a permis aux groupes présents de comprendre le contexte dans lequel ils se trouvent, la façon de procéder des CSSS et les services mis en place.

Au niveau des formations, nous avons été également à l'écoute des demandes des groupes. Nous avons doublé le nombre de formations fixées. Les sujets touchés :

Au niveau de l'immeuble :

- ✓ L'entretien préventif,
- ✓ L'électricité et la plomberie,
- ✓ L'entretien des planchers : Décapage et cirage.

Au niveau de la gestion et de l'intervention :

- ✓ Les rôles, mandat et responsabilités des administrateurs et du CA,
- ✓ Le Soutien communautaire,
- ✓ Le profil clientèle des CSSS.

Par ces formations, la Fédération rejoignait son objectif de soutenir les OSBL dans la globalité de leurs actions.

Les dossiers de l'année

Soutien communautaire en logement :

Consultation : Une demande de réécriture

En Juin 2006, le comité interministériel rendait disponible, pour consultation, le *Cadre sur le soutien communautaire en logement social*. Nous avons, dans un premier temps, réagit fortement à la façon dont la consultation a été organisée. Il n'y avait pas véritablement de calendrier de consultation, ni de cibles de groupes à consulter. Malgré ce flou, la FOHM a décidé d'organiser à trois semaines d'avis une consultation à laquelle plus de 40 groupes ont participé. Nous ne pouvons que féliciter les membres pour leur rigueur et leur implication soutenue dans ce dossier. De plus, nous avons dans le même temps consulté les locataires. C'est donc forte d'une large participation que la FOHM a demandé que le comité retourne faire ses devoirs en spécifiant que le présent document sur le Cadre de soutien communautaire en logement social n'apportait aucun élément concret au niveau du financement et maintenait une confusion entre les services ou les interventions de la santé et le soutien communautaire.

Une rencontre avec le comité interministériel

Nous avons par la suite été invités à rencontrer le comité interministériel afin de discuter de notre non adhésion au Cadre et ainsi voir si le comité pouvait, par une réécriture, faire en sorte que la FOHM y adhère. Depuis, nous sommes sans nouvelle, si ce n'est que le document est présentement en réécriture.

Colloque « Parce que l'avenir nous habite »

2006 : Colloque national sur le soutien communautaire en novembre. Le RQOH, notre regroupement national, a organisé un colloque sur le soutien communautaire auquel plus de 300 personnes ont participé. La FOHM a été très impliquée, tant au niveau de l'organisation du colloque, du contenu, via notre participation au sein du comité « soutien communautaire » du regroupement et du tour guidé des OSBL d'habitation de Montréal qui a été organisé par la Fédération. Nous trouvons important que de tels événements puissent avoir lieu car cela ne fait qu'appuyer la place et le rôle des OSBL-H dans la communauté.



Lors de ce colloque l'ensemble des fédérations des OSBL d'habitation ont rencontré Madame la Ministre Nathalie Normandeau, rencontre qui nous a permis de mettre en lumière certaines attentes de notre milieu, notamment l'enveloppe régionale dédiée au soutien communautaire.

Le financement du soutien communautaire

Depuis plusieurs années, nous réclamons une enveloppe récurrente dédiée au soutien communautaire, seule garantie du non asservissement de cette pratique au plan clinique. Cette année a été placée sous le thème de la mobilisation pour l'obtention d'un financement. Les actions entreprises ont été les suivantes :

- ✓ Une conférence de presse s'est tenue le 6 juillet 2006 avec le RAPSIM. Cette dernière a été très bien couverte tant par les principaux médias écrits, radiophoniques ou télévisuels.
- ✓ Des locataires se sont impliqués suite à notre outil de vulgarisation et à la formation. Au 1er décembre, plus de 170 lettres signées par des citoyenNES logeant dans un OSBL ont été faxées au Ministre Philippe Couillard et à la Ministre Nathalie Normandeau.
- ✓ Une manifestation RAPSIM/FOHM a été organisée le 5 octobre où plus de 200 personnes étaient réunies, tant des coordinateurEs d'organismes que des locataires,
- ✓ Enfin, une campagne de téléphone rouge s'est faite fin octobre (du 26 au 30 octobre) et a engendré 105 appels aux ministères.

Certification obligatoire des OSBL-PAPA

Depuis 2005, on nous annonçait une certification obligatoire pour toutes les résidences pour personnes âgées, incluant les OSBL d'habitation.

Nous avons émis un premier mémoire suite au dépôt de règles sociosanitaires concernant la certification. Nous demandions alors deux certifications distinctes : une pour les groupes n'offrant que du soutien communautaire et une autre s'adressant aux groupes offrant des services de soins aux personnes.

Le 22 novembre 2006, le ministère déposait ses règlements, nous donnant quarante-cinq jours pour réagir. Après consultation des groupes, nous déposons à nouveau un mémoire dans lequel nous demandions le retrait de plusieurs articles problématiques.

Le projet de règlement a finalement été adopté en décembre dernier pour être en vigueur en 2007. Nous pouvons affirmer que nous avons été, en partie, entendus dans ce dossier.

Les Ressources intermédiaires

Dans la foulée des dossiers, plus particulièrement pour les personnes âgées et la santé mentale, le conseil d'administration a jugé bon de prioriser le dossier des ressources intermédiaires (RI). Nous avons donc effleuré ce sujet lors de rencontre de formation avec M. Iréné St-Jean, puis nous avons poursuivi le dossier via le FOHM/VOIR. Il est évident que la pression pour la transformation de logements

sociaux et communautaires en place RI est grande mais les implications d'un tel changement dans le cadre de la certification sont majeures. Ce dossier demeurera sûrement prioritaire pour les années suivantes.

Ville de Montréal et CRÉ

Cette année, nous avons participé à deux rencontres avec la Ville de Montréal dans le dossier des maisons de chambres. De plus, nous avons largement contribué dans le recensement fait par la Ville. Nous avons également participé à la recherche sur le logement social et les femmes dans le cadre du Conseil des Montréalaises.

Partenariat

Le RAPSIM :

Plusieurs de nos actions, entre autres, celle portant sur le soutien communautaire, ont été mises sur pied et faites en partenariat avec le RAPSIM. Nous sommes membres du comité logement et participons activement à plusieurs activités concernant l'habitation. Nous nous sommes impliqués lors de consultations concernant la Politique en itinérance, portée par le réseau de solidarité en itinérance du Québec (RSIQ).

Les GRT :

Nous avons maintenu nos rencontres avec les GRT. Les principaux dossiers ont été le développement, la formation et les ressources intermédiaires. D'ailleurs, les GRT sont invités à participer à la majorité de nos rencontres de formation ou de consultation. Nous croyons qu'en tant que développeur, ils doivent être sensibilisés aux enjeux et difficultés que rencontrent les groupes.

L'Agence régional de santé et services sociaux :

Nous sommes membre du comité de liaison en itinérance et participons ainsi aux travaux de ce dernier entre autre sur le plan intersectoriel en itinérance.

Nous sommes également membre d'un comité de travail de la Santé publique sur les personnes utilisateurs de drogues injectables et atteintes du VIH. Notre expertise à ce comité se situe, bien entendu, en habitation.

Les services aux membres

Services aux membres

Notre troisième cible touchait les services aux membres. Pour ce volet, trois priorités d'actions avaient été retenues :

1. Obtenir une entente avec la SHQ concernant le certificat de conformité. Pour se faire, nous devons demander l'implication du RQOH dans ce dossier.
2. Exercer une vigilance et être proactif dans le transfert des programmes fédéraux et dans les fins de convention. Cette priorité visait à mieux soutenir les groupes touchés par ces programmes et à se donner une plus grande expertise au niveau des orientations et transferts.
3. Bonifier l'offre de service aux membres en développant de nouveaux services et en faisant la promotion de ces derniers.

Nous avons cette année réaménagé les responsabilités du coordonateur. Ce dernier se retrouve responsable de l'équipe des gestionnaires et de la gestion des immeubles de l'OMH. La directrice générale assume la responsabilité de coordonner l'équipe d'intervention en soutien communautaire (gestion sociale) en y incluant les deux intervenantEs en soutien communautaire pour les maisons de l'OMH. »

De ce fait, l'intégration d'une nouvelle équipe ne nous a pas permis de nous pencher sur le développement de nouveaux services.

En ce qui a trait au certificat de conformité, une première étape a été franchie. Comme vous avez été en mesure de le constater dans le FOHM'VOIR de septembre, nous avons déjà amorcé des démarches auprès de l'OMHM. Cette dernière devait s'adresser à la Société d'habitation du Québec (SHQ) afin de s'assurer de la faisabilité de la demande pour l'ensemble des volets AccèsLogis ou de logements de catégorie «C». Le 24 mai 2006, la direction générale de la FOHM recevait la réponse de la SHQ, qui allait dans le sens de nos demandes. Depuis, nous sommes en attente d'une mesure d'application. Le suivi du dossier se fait en partenariat avec le RQOH.

En ce qui a trait aux transferts des programmes fédéraux, nous avons été à une session de formation concernant la faisabilité de ce dernier, de même que les impacts. Cependant, les négociations se poursuivent toujours entre Québec et Ottawa sur les possibilités et les conditions de transfert. Québec réclame que de l'argent soit dégagé afin de s'assurer de la mise en état de certains immeubles.

Pour l'année 2006, nous avons plus de vingt-cinq corporations qui ont faits appel à nos services en gestion administrative. En ce qui a trait à la gestion sociale, sept corporations font appel à nous.

Il nous faut également souligner que plusieurs des corporations se sont développées et en sont rendus à une troisième, voire même une quatrième phase. Même si le nombre de corporations n'a pas augmenté de beaucoup, la charge de travail, elle, n'a pas diminué pour autant puisque le développement des corporations augmente le nombre d'unités.

Le programme d'achats groupés est maintenu et, au niveau des assurances, plus de cent-quinze organisations différentes participent, entre autre, à notre programme d'assurance.

Services administratifs

Les services aux membres ne pourraient être possibles sans le soutien des services administratifs. Nous avons intégré en 2006 une nouvelle coordination au niveau de ce service. Cette dernière est entrée en fonction en avril. En effet, lors de notre assemblée générale de l'an passé, nous annoncions le départ de Monique Nucciaronni.

L'équipe et la nouvelle coordinatrice, Madame Lise-Marie Larocque, ont donc eu à prendre les bouchées doubles pour s'acquitter de leurs tâches en sachant que toute phase de développement demande un investissement plus grand. De plus, nous avons eu à faire la gestion de plusieurs projets IPAC, ce qui ajoute de la tâche.

Promotion du logement social

Enfin, le quatrième volet rejoignait la promotion du logement social pour les personnes défavorisées. Plus de quatre objectifs avaient été dégagés :

1. Obtenir la reconnaissance et le financement du soutien communautaire,
2. Inclure du logement social dans les projets de développement en assurant une présence sur les instances de développement de l'habitation,
3. Maintenir et préserver les maisons de chambres, en appui au RAPSIM,
4. Augmenter la visibilité des OSBL d'habitation en planifiant des activités médiatiques

Pour le premier objectif, nous vous référerons au dossier du soutien communautaire pour le bilan de nos actions.

Pour le second objectif, nous avons faits plusieurs représentations et tables de concertation afin que la stratégie d'inclusion se retrouve dans tous les nouveaux projets. Le développement sur le terrain du centre hospitalier de Rivière des Prairies a attiré notre attention et nous avons rencontré les groupes du secteur. Nous avons par la suite rencontré M. Cosmo Maciocia (Ville de Montréal) afin de nous assurer du respect de cette stratégie d'inclusion dans le nouveau développement.

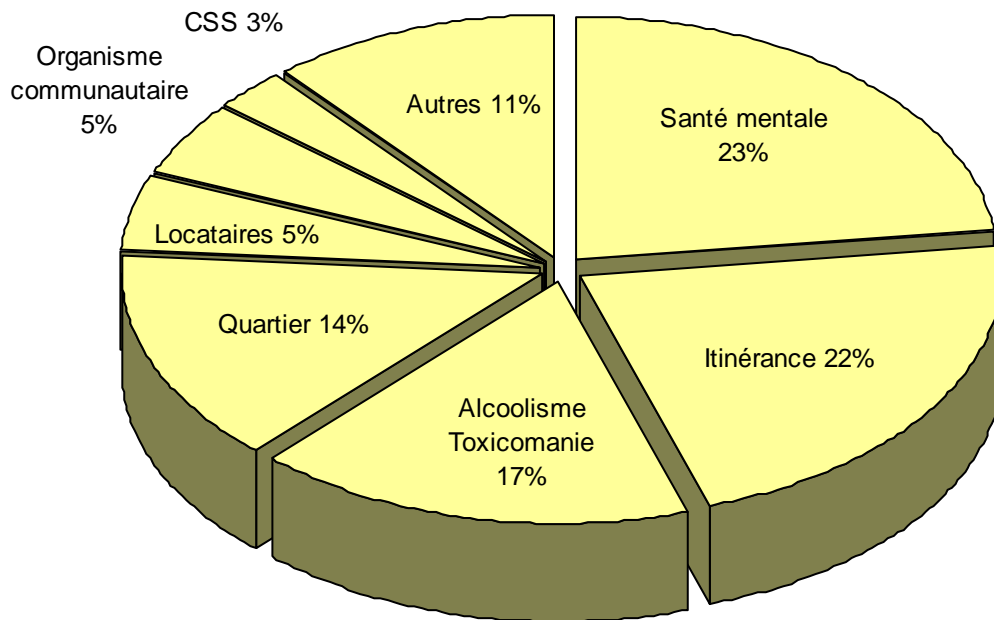
Pour le dossier des maisons de chambres, ce dernier ayant été initié par le RAPSIM, notre intérêt pour le maintien de ce parc de logement se concrétise par notre implication active dans le comité logement et notre participation au comité de la ville de Montréal.

Les services aux locataires

Les services aux locataires identifient les services dispensés aux locataires des six maisons de l'OMHM (Office Municipal d'Habitation de Montréal). Ces immeubles disposent de 197 studios et chambres.

Les coupures budgétaires subies au cours des dernières années commandent que nous faisons preuve d'ingéniosité si nous voulons garder une qualité de logement. Ce secteur d'activité a également vu partir son coordonateur. En effet, Jacques Riopel, qui occupait ce poste, nous a quittés en juin dernier. Faisant face au défi de maintenir des services de qualité tout en subissant des coupures, nous avons décidé de remplacer le poste de coordination par la division de la tâche du coordonnateur aux services aux membres, Denis Lemyre, et l'implication de la direction générale pour l'équipe d'intervenants communautaire. La nouvelle façon de faire nous a donc permis d'embaucher un autre travailleur au niveau des préposés à l'entretien, améliorant d'autant le service aux locataires. Cette organisation du travail nous permet également de rendre plus vite disponible les studios.

Graphique représentant le milieu de référence des locataires des maisons de l'OMHM :



Les références pour 2006 ont été quelque peu différentes de l'année dernière. Nous avons remarqué une hausse de plus de 5% en ce qui a trait à la santé mentale, ce qui ne fait qu'accroître nos craintes vis-à-vis de la pression faite par le plan de transformation en santé mentale. Nous croyons nous aussi que le logement est une meilleure réponse aux besoins de plusieurs personnes vivant une problématique de santé mentale.

Cependant nous nous questionnons sur la capacité du système de santé à assurer le soutien aux personnes qui seront sortis des familles d'accueil et des ressources intermédiaires. L'augmentation des références faites par ce secteur témoigne de la difficulté que les personnes rencontrent. Les références en provenance du quartier ont également augmentés.

Nous avons tenu cette année à faire un comparatif avec l'année 2005 :

Demandes de logements	2006	2005
Demandes traitées	682	713
Demandes actives	348	322
% hommes	70%	71%

Les demandes de logement ont quelque peu diminué cette année par rapport à 2005. Cependant, les demandes actives sont plus élevées. Il y a là une explication fort simple : Depuis environ 6 mois, la durée d'attente pour un studio est passé de 2 ans à 2 ans et demi, ce qui a pour effet de décourager les demandeurEs.

Stabilité résidentielle :

Cette année, les départs ont diminué et ne représentent que 23% comparativement aux 28% de l'année dernière, expliquant en partie l'augmentation du temps d'attente. Nous pouvons donc parler d'une stabilité résidentielle accrue. D'ailleurs voici quelques données permettant de mieux illustrer la stabilité résidentielle :

Stabilité résidentielle : Des chiffres encourageants		
Durée de résidence	Pourcentage	
	2005	2006
15 ans	10%	8%
10 ans	24%	23%
5 ans	32%	44 %

Nous avons plus de 75% des locataires qui demeurent dans les maisons depuis plus de 5 ans, soit une augmentation de 9%.

Les locataires ont été très impliqués cette année au niveau des activités autour du Cadre sur le soutien communautaire. Ils se sont sentis interpellés et n'ont pas hésité à se mobiliser.

Les nouveaux membres en 2006

Membres OSBL-H :

- L'Avenue, hébergement communautaire
- Communauté thérapeutique la Chrysalide
- Maison l'Océane
- Montreal Chinese Community Centre Housing Corporation
- Chemin de la Côte
- Groupe Entraide Lachine
- Les habitations Habitœil Rosemont
- Résidence Alexis-Nihon
- OBNL citadelle St-Ambroise
- HAPOPEX
- Habitations de la SHAPEM
- Maison Joseph-Vincent Inc.
- Logis Phare
- Passerelle
- Pavillon St-Antoine
- Résidence des Sages
- Corporation Félix-Hubert d'Hérelle
- Société D'habitation Sans Barrière
- Association Logement Amitié Inc.
- Maisons Adrianna (Écono-Loge)
- Les Toits de Mercier

Membres Partenaires :

- Bureau de Consultation Jeunesse Inc.
- Maison Plein Cœur
- La Maison Tangente Inc.
- Passages
- Sidalys
- Tracom Inc.
- Option Habitation Québec
- Fondation des Aveugles du Québec
- En Cœur, fondation Québécoise pour enfants malades
- Héberjeune de Parc Extension
- Maison secours aux Femmes de Montréal
- Maison Flora Tristan
- Maison Cross Roads
- La Maison grise de Montréal
- La Maison de quartier Le Chez-Nous

Les membres actifs

Liste au 26 mars 2007 :

1. ACHIM
2. ASSOCIATION IRIS
3. ASSOCIATION LOGEMENT AMITIÉ INC.
4. CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA (MAISON OXYGÈNE)
5. CEGECOM - L'AUTRE PORTE
6. CENTRE COMMUNAUTAIRE BON PASTEUR
7. CHAMBRECLERC
8. CHAMBRELLE
9. CHAMBRENFLEUR
10. CHAMBREVILLE
11. CHEMIN DE LA CÔTE
12. COMM. THÉRAPEUTIQUE LA CHRYSALIDE
13. CORPORATION D'HAB. LA PORTE JAUNE
14. CORPORATION FÉLIX-HUBERT D'HÉRELLE
15. ÉVEIL DE POINTE ST-CHARLES
16. FOYER CATHOLIQUE CHINOIS
17. FOYER HONGROIS
18. GROUPE ENTRAIDE LACHINE
19. GROUPE LOGIQUE
20. HABITATION COMMUNAUTAIRE HELLENIQUE DE MTL
21. HABITATION DE LA VISITATION
22. HABITATIONS COMMUNAUTAIRES ST-PAUL-ÉMARD
23. HABITATIONS DE LA SHAPEM
24. HABITATIONS LES II VOLETS
25. HABITATIONS LOGE-ACCÈS
26. HABITATIONS NOUVELLES AVENUES
27. HAPOPEX
28. HÉBERGEMENT HUMANO
29. HÉBERGEMENT JEUNESSE LE TOURNANT
30. LA CITÉ DE SION
31. LA MAISON LUCIEN-L'ALLIER
32. L'ABRI DE POINTE ST-CHARLES
33. L'AVENUE HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE
34. LE BEL ÂGE DE MERCIER
35. LE REFLET DE POINTE ST-CHARLES
36. LE ST-PATRICK
37. LES BRISES DE LACHINE
38. LES DEMEURES STE-CROIX
39. LES HABITATIONS À CIEL OUVERT
40. LES HABITATIONS ALEXANDRA
41. LES HABITATIONS COMMUNAUTAIRES DE VERDUN
42. LES HABITATIONS COMMUNAUTAIRES NDG
43. LES HABITATIONS D'ARAGON JOGUES
44. LES HABITATIONS HABITOEIL ROSEMONT
45. LES HABITATIONS LA SUITE
46. LES HABITATIONS LA TRAVERSÉE INC.
47. LES HABITATIONS L'ÉCOLE DES SAGES
48. LES HABITATIONS LES BOULEVARDS DE MONTRÉAL-NORD
49. LES HABITATIONS NEGCOMBURDY INC.

50. LES HABITATIONS OASIS DE POINTE ST-CHARLES
51. LES HABITATIONS SHERWIN
52. LES JARDINS D'EUGÉNIE
53. LES LOGES DU MILE-END
54. LES STUDIOS VILLE-MARIE
55. LES TOITS DE MERCIER
56. L'ESCALE POUR ELLE
57. L'ÎLE DES AMIS
58. LOGEMENT COMMUNAUTAIRE CHINOIS
59. LOGI-PAL
60. LOGIS 12 +
61. LOGIS PHARE
62. MA CHAMBRE INC.
63. MAISON BIÉLER INC.
64. MAISON BRIND'ELLES
65. MAISON CLAIRE-MÉNARD
66. MAISON DES AINÉS HOCHELAGA-MAISONNEUVE
67. MAISON DES BEAUX JOURS
68. MAISON EUGÉNIE-BERNIER & PAUL-GRÉGOIRE
69. MAISON JOSEPH-VINCENT INC.
70. MAISON L'ÉCLAIRCIE DE MONTRÉAL
71. MAISON L'OCÉANE
72. MAISON ST-DOMINIQUE
73. MAISONS ADRIANNA
74. MANOIR CHARLES DUTAUD
75. MONTREAL CHINESE COMMUNITY CENTRE HOUSING CORPORATION
76. OBNL CITADELLE ST-AMBROISE
77. PASSERELLE
78. PAVILLON ST-ANTOINE
79. REGROUPEMENT SERV. INTÉGRÉS PROPULSION
80. RÉSEAU HABITATION FEMME
81. RÉSEAU HABITATION FEMME - CHRYSALIDE
82. RÉSIDENCE ALEXIS-NIHON
83. RÉSIDENCE AURÉLIE-CADOTTE
84. RÉSIDENCE DE L'ACADÉMIE
85. RÉSIDENCE DES SAGES
86. RÉSIDENCE HABITOEIL MONTRÉAL
87. RÉSIDENCE LA PORTE DE L'AMITIÉ
88. RÉSIDENCE LE GRAND ÂGE
89. RÉSIDENCE NORMA-MC ALISTER
90. RÉSIDENCE PROJET CHANCE
91. RÉSIDENCE ROSALIE
92. RESSOURCE HABITATION DE L'OUEST
93. SOCAM
94. SOCIÉTÉ D'HABITATION ALLEGRO
95. SOCIÉTÉ D'HABITATION SANS BARRIÈRE
96. UN TOIT POUR TOI
97. UNE PLACE POUR RESTER
98. UNIA
99. VILLA EXPRÈS POUR TOI

Les membres associés

Liste au 26 mars 2007 :

1. AUBERGE COMMUNAUTAIRE DU SUD-OUEST
2. BONSECOURS INC.
3. BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE INC.
4. CENTRE BOOTH - ARMÉE SU SALUT
5. CENTRE DE CRISE DE L'OUEST DE L'ILE
6. CENTRE DE CRISE LE TRANSIT
7. CENTRE DE SOIR DENISE MASSÉ INC.
8. CENTRE L'AUTRE MAISON INC.
9. ÉCHO DES FEMMES DE LA PETITE PATRIE
10. EN CŒUR, FONDATION QUÉBÉCOISE PR ENFANTS MALADES
11. FONDATION DES AVEUGLES DU QUÉBEC
12. GROUPE CDH
13. HÉBERJEUNE DE PARC EXTENSION
14. INTER-LOGE CENTRE-SUD
15. LA MAISON DU QUARTIER LE CHEZ-NOUS
16. LA MAISON GRISE DE MONTRÉAL
17. LA MAISON TANGENTE INC.
18. LA RUE DES FEMMES DE MONTRÉAL
19. L'ABRI D'ESPOIR - ARMÉE DU SALUT
20. L'AUTRE MONTRÉAL
21. LE BOULOT VERS
22. LE RELAIS DES JEUNES FAMILLES (HÉBERGEMENT 9335)
23. LES MAISONS DE L'ANCRE INC.
24. LES ŒUVRES DE LA MAISON DU PÈRE
25. MAISON CROSS ROADS
26. MAISON FLORA TRISTAN
27. MAISON PLEIN COEUR
28. MAISON SECOURS AUX FEMMES DE MTL
29. MISSION BON ACCUEIL
30. MULTI-FEMMES INC.
31. OPTION HABITATION QUÉBEC
32. PASSAGES
33. RÉNO-BOIS CONSTRUCTION
34. RESSOURCE JEUNESSE ST-LAURENT
35. REVUE SANTÉ MENTALE AU QUÉBEC
36. SERVICE D'HÉBERGEMENT ST-DENIS INC.
37. SHAPEM
38. SIC INC. (MAISON ODYSSÉE)
39. SIDALYS (CTRE SERV.SIDA SECOURS QC)
40. SUIVI COMMUNAUTAIRE LE FIL
41. TRACOM INC.